

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Jacqueline Delbecq*

Dans le contexte actuel de profonds bouleversements de l'organisation du champ de la psychiatrie et de la santé mentale, la *Revue française des Affaires sociales* a souhaité consacrer un dossier à la recherche comme l'un des facteurs de l'innovation dans les systèmes de soins et de prise en charge dans ce domaine.

Cette recherche est à l'heure actuelle peu développée. Les rapports successifs sur la psychiatrie et la santé mentale, ainsi que la future loi sur la santé publique, ont tous signalé la nécessité de la promouvoir. C'est l'un des objectifs du Programme de recherche en santé mentale et en psychiatrie de la MiRe/DREES¹. Ce programme, initié en 2000, est structuré autour de deux points dont l'importance est soulignée de façon convergente aussi bien par les experts, les chercheurs, les praticiens que par les usagers :

- les modèles et les représentations de la maladie psychiatrique et de la santé mentale, la façon dont les acteurs de santé mentale les développent et se les approprient, leurs incidences notamment sur la coopération entre divers types de professionnels ainsi que sur les modes et la continuité de prise en charge des patients et des individus concernés ;
- les politiques publiques, les institutions et les pratiques professionnelles, en particulier, l'analyse de la disparité dans les dynamiques de développement des différents secteurs, les modes de coordination entre les multiples acteurs des soins et de la prise en charge, y compris les usagers et leurs familles, et les pratiques des médecins généralistes et des psychiatres libéraux.

Le dossier que publie la *Revue française des Affaires sociales* rassemble des articles qui analysent et présentent les résultats non seulement de recherches issues de ce programme, qui est plus spécifiquement orienté vers les approches en sciences humaines et sociales, mais aussi d'autres recherches impliquant des disciplines différentes. Il est complété par des points de vue et la présentation d'éléments de cadrage.

* Directrice de recherche Inserm, responsable du programme santé mentale de la MiRe et déléguée à la recherche de l'Union nationale des amis et familles des malades mentaux (UNAFAM).

¹ La liste des recherches de ce programme ainsi que les rapports des recherches achevées sont disponibles auprès de la MiRe : philippe.bertin@sante.gouv.fr. Tél. : 01 40 56 82 34.

À partir des différentes contributions, le dossier illustre quelques aspects du rôle de la recherche dans l'évolution des systèmes de soins, et tout particulièrement :

- l'importance d'une articulation constante entre cette évolution et la recherche ;
- la nécessaire multidisciplinarité, des neurosciences aux sciences humaines et sociales, des recherches contribuant à ces innovations. Cette multidisciplinarité est, bien sûr, source de débats et controverses mais elle est indispensable à une approche du patient dans sa globalité et devrait être au centre de l'élaboration des systèmes de soins et de prise en charge ;
- la nécessité d'analyser la manière dont s'effectuent ces transformations et leurs enjeux sociaux, comme garant de l'efficacité des systèmes mis en place.

Ces points sont abordés dans le dossier à partir de quelques questions clés à l'heure actuelle, comme par exemple : le dépistage et la prévention des troubles mentaux chez les jeunes (enfants, adolescents et jeunes adultes) ; la coordination entre les acteurs des soins, en particulier entre les acteurs du public et du privé, au travers des réseaux ; l'accompagnement dans leur vie dans la cité des personnes présentant un handicap psychique.

Bien entendu, la recherche est impliquée dans de nombreux autres domaines que ceux analysés ici. Citons par exemple, la recherche sur le fonctionnement des secteurs et leurs évolutions avec l'implantation des réseaux, question sur laquelle peu de recherches ont encore été effectuées. Citons aussi la recherche sur l'évaluation des psychothérapies et leurs utilisations dans les différentes maladies et la souffrance psychique, à propos de laquelle une expertise collective vient d'être menée par l'Inserm et qui est en voie d'achèvement.

Les contributions sont articulées autour de trois axes :

- la diversification des approches dont les articles présentent quelques exemples ;
- le rôle des réseaux dans l'innovation ;
- l'accompagnement des personnes souffrant de handicap psychique.

Le dossier est complété par les éléments de cadrage qu'apportent les statistiques et les rapports de mission d'études.

Après avoir fait la synthèse des principaux apports récents des statistiques en psychiatrie qui portent en France sur l'offre de soin et sur les caractéristiques connues des personnes y ayant recours, C. Cases et E. Salines analysent les principales sources de données de ce système d'observation statistique en construction.

Enfin, les recommandations contenues dans les rapports commandés par les ministres de la Santé sur la santé mentale et la psychiatrie, sont présentées par J.-L. Roelandt pour les rapports qui ont été remis en 2001 et 2002 et P. Cléry-Melin, V. Kovess, J.-C. Pascal pour le rapport qui vient d'être remis en 2003.

■ Diversification des approches : quelques exemples

Ce premier axe rassemble des contributions portant sur l'approche multidisciplinaire de la recherche impliquée dans l'évolution des systèmes de soins et de prise en charge.

Les deux premières montrent, en particulier, l'apport des recherches en neurosciences.

L'article de J. Etiemble rapporte comment une analyse critique et exhaustive des données scientifiques (près de 3 000 publications scientifiques) sur les troubles mentaux des enfants peut être à la base de recommandations pour le dépistage et la prise en charge de ces troubles. L'expertise collective fait le point des données les plus récentes sur les perturbations cérébrales en cause dans ces troubles (facteurs génétiques et environnementaux), et de l'apport des nouveaux outils tels que l'imagerie cérébrale, en même temps qu'elle décrit les données épidémiologiques et les troubles cognitifs en fonction des différents troubles mentaux. Certaines des recommandations issues de cette expertise apportent des éléments nouveaux à propos du dépistage et des traitements des troubles mentaux de l'enfant.

J.-L. Martinot illustre les apports de l'imagerie cérébrale à la connaissance de la maladie mentale tant sur les mécanismes cérébraux impliqués dans son développement que dans son apparition (hypothèse neurodéveloppementale) et sur les corrélats anatomophysiologiques corticaux de certains de ses symptômes (hallucinations). Il montre aussi que l'imagerie cérébrale pourra permettre de mieux adapter les traitements pharmacologiques à chaque patient, en particulier de diminuer les effets indésirables, obstacle majeur à une bonne observance.

Les deux articles suivants interrogent les enjeux des transformations de la notion de santé mentale et leur signification sociale. E. d'Halluin, S. Latté, D. Fassin et R. Rechtman analysent la « banalisation de la notion de traumatisme psychique » et ses divers usages sociaux. C'est à une redéfinition des frontières et des interfaces entre la santé mentale et le monde social que renvoie cette notion. Parallèlement, les auteurs analysent la mission des psychiatres et des psychologues dans les cellules médico-psychologiques et au cours des interventions humanitaires.

Les facteurs sociaux dans lesquels s'inscrit l'extension de la notion de santé mentale sont explorés par A. Ehrenberg. Cette extension serait l'expression d'une transformation des rapports entre maladie, santé et socialisation dans une société devenue une « société de l'homme-individu ». L'auteur met en avant ce qu'il appelle le « retournement hiérarchique », la santé mentale englobant désormais les psychoses qui risquent ainsi d'être « perdues de vue ».

■ Le rôle des réseaux dans l'innovation

Les articles présentent des expériences de réseaux très différentes même s'ils ont tous en commun un objectif de coordination des acteurs et d'amélioration de l'organisation des soins. Deux des articles mettent en évidence l'importance d'une forte articulation de la recherche et des soins dans la mise en place de réseaux.

M.-O. Krebs et O. Canceil soulèvent les questions et les enjeux de la mise en place d'un réseau de prévention et de soins pour les jeunes adolescents qui présentent le risque d'évoluer vers une psychose. Il s'agit de valider les outils de détection et d'évaluation non seulement en termes de validité mais aussi en termes de valeur prédictive de l'évolution vers la maladie ou non. Il faut donc allier aux outils d'évaluation clinique la recherche de marqueurs de vulnérabilité. En même temps, les auteurs prennent en compte les enjeux éthiques (risque de stigmatisation des sujets) et la question de la complexité de la prise en charge, dans laquelle le traitement médicamenteux n'est pas au premier plan.

L'organisation et le fonctionnement du réseau Santé mentale des Yvelines Sud décrits par M.-C. Hardy-Baylé, C. Bronnec et M.-P. Chaillet impliquent la mise en œuvre d'une véritable démarche de recherche. Non seulement de nombreuses enquêtes sont réalisées (par exemple sur l'activité et la satisfaction des médecins ou sur les premières prescriptions d'antidépresseurs et les trajectoires de soins des patients) mais des recherches épidémiologiques visant à évaluer l'impact du réseau et de ses actions sont effectuées. Cette démarche facilite la coordination des professionnels et permet de répondre à des questions clés : que faire face à tel patient à tel moment de sa trajectoire ? qui peut le faire ? et pour quel objectif de santé ?

La contribution de G. Neyrand porte sur une expérience de prévention des troubles du développement psychique du bébé fondée sur la prise en compte des troubles de la relation parentale précoce, au sein d'un réseau informel d'acteurs. Elle analyse les difficultés à le mettre en œuvre ; elle montre la nécessité de la formalisation du fonctionnement du réseau, condition de son efficacité et de sa pérennisation, le besoin de formation des personnels de base à l'écoute des parents ainsi que la participation active des parents à la prise en charge de leur propre prévention.

■ L'accompagnement des personnes souffrant de handicap psychique

La recherche de M. Bungener, J. Bachimont et E. Hauet porte sur l'activité des délégués à la tutelle auprès d'une population souffrant de maladies mentales et de troubles psychiques. Elle met en évidence l'émergence

d'une nouvelle mission qui acquiert progressivement sa légitimité. Cette mission d'accompagnement trouve en partie son origine dans la politique de déshospitalisation des malades psychiques. De fait, en plus de leurs fonctions habituelles, les délégués assurent auprès de certains malades vivant en milieu ordinaire un suivi médical et social. Dans ce cas, le suivi par le délégué de la composante thérapeutique apparaît comme un intermédiaire essentiel pour la qualité de la relation entre le délégué et le malade mais aussi pour lui permettre d'atteindre un équilibre de vie satisfaisant.

Les familles de personnes souffrant de psychose acquièrent un savoir sur la maladie, complémentaire du savoir scientifique. Ce savoir profane porte sur le handicap dans la vie quotidienne (grand isolement social, difficultés d'attention, difficulté à maintenir une image de soi...), handicap que les soignants ne peuvent connaître que de façon parcellaire et incomplète. B. Escaig, l'auteur de la contribution, décrit comment ce savoir profane est un moteur pour la création de structures innovantes adaptées à la vie quotidienne des malades hors de l'hôpital en assurant leur accompagnement dans la cité.

À travers les contributions de ce dossier, le rôle majeur des acteurs et des usagers-patients et familles dans l'évolution des systèmes de soins et de prise en charge n'a été qu'esquissé, même s'il apparaît bien au fil de certaines contributions (celles portant sur les réseaux ou sur l'accompagnement des personnes présentant un handicap psychique).

Un certain nombre de recherches, encore en cours dans la deuxième phase du programme de recherche « santé mentale » de la MiRe, analysent les spécificités et les conditions de leur activité. Leurs résultats devraient contribuer à les préciser.